



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

L' Histoire Du Iansenisme; Contenant Sa Conception, Sa Naissance, Son Accroissement, Et Son Agonie

Bourg, Moïse du

A Boverdeavx

2. §.

urn:nbn:de:hbz:466:1-37094

l'Eglise n'en souffrit quelque notable dommage, qu'un souverain Pontife Urbain VIII. commit l'examen de ce liure à des Theologiens tres-capables pour en faire leur rapport à la Congregation des Cardinaux, & d'autres Docteurs tres-sçavans, qu'il avoit erigée à cette fin. Or quoy que cét ouvrage fût vaste, ennuyeux par la multitude des passages qu'il rabat cent & cent fois, embrouillé de mille sophismes, paralogismes, fausses citations, allegations plagiaires, Auteurs citez à contresens, & autres telles depravations qui exigeoient un grand temps, & vne plus grande patience: si est ce que ces Reviseurs commis par le Pape apporterent tant de diligence, & d'application à cet examen, qu'ils en vindrent à bout en peu de mois: & ayans porté le liure à la Congregation, ils firent voir aux Prelats, & au St. Pere mesme les erreurs qu'ils y avoient remarquées, ainsi que le témoigna après Urbain VIII. en la Bulle qu'il expédia contre ce mauvais liure.

2. §.

Cependant quelques Docteurs de Louvain y ayans pris que l'on poursuivoit à Rome la censure de ce liure, dont ils sustenoient la doctrine avec passion, firent tous leurs efforts pour l'empescher: & ayans sçeu,

qu'elle auoit esté faite par vne Bulle expresse, ne le voulans pas croire, & pour s'en assurer pleinement, deputerent deux Docteurs de cette Vniuersité, l'un nommé Iean Sinich, & l'autre Corneille de Pape, chargés de lettres de l'Vniuersité, & d'une supplique à N. S. P. le Pape Urbain VIII. le tout adressé aux Inquisiteurs de la Ste. Foy, pour s'assurer des intentions de Sa Sainteté, & de la verité de la Bulle contre le liure de Iansenius; avec des instructions pour le deffendre, & pour justifier sa doctrine; & ce afin, ou d'empescher la fulmination de cette Bulle, ou de la faire reuoquer par vne autre posterieure, si elle auoit esté déjà publiée; ou du moins afin de l'adoucir en quelque maniere. Tout cela conste par les lettres du Saint Office de l'Inquisition du 5. Decembre 1643. enuoiées de Rome à l'Abbé de Ste. Anastasie Inter-nonce à Bruxelles: & par le Decret du mesme St. Office du 17. Iuin 1644. Où il est encore adjousté que ces Deputés ayans esté pleinement ouïs en toutes leurs demandes, & en leurs deffenses, Sa Sainteté leur auoit respondu qu'elle vouloit que sa Bulle fût entièrement obseruée selon sa forme & teneur, & commanda aux Eminentissimes Cardinaux Bernard Spada, Baptiste Pamphilio (qui luy

succeda immédiatement au Pontificat) après auoir ouï les voix de toute la Congregation, de faire transcrire vn Duplicata de sa Bulle gardée aux Archiues de cette Congregation, & de le deliurer à ces Deputez pour en asseurer pleinement l'Vniuersité de Louvain, & tous ceux qui s'en voudroient esclaircir, ce qui fût executé le 29. Iuillet 1644.

Le Pape Urbain VIII. donna donc vne Bulle contre ce liure l'an 20 de son Pontificat le 6 Mars, l'an de l'Incarnation de N. Seigneur 1642. & de sa Natiuité 1643. où on lit ces parolles entre autres : * Comme l'on a trouué apres avoir diligemment, & meurement le ledit liure intitulé *Augustinus*, qu'il cōtient plusieurs des propositions qui ont esté autrefois condamnées par nos Predecesseurs, ainsi que nous l'auons dict cy-deuant, avec vn grand scandale des Catholiques, & mespris de l'authorité du St. Siege

* Cum ex diligenti, & maturâ eiusdem libri, cui titulus *Augustinus*, lectione postmodum compertum fuerit, in eodem libro multas ex propositionibus à Predecessoribus nostris, ut præfertur, damnatas contineri, & magno cum Catholicorum scandalo, & authoritatis dictæ Sedis contemptu, contra præfatas damnationes, & prohibitiones defendi. Nos huic malo in scandalum totius reip. Christianæ, & fidei Catholicæ perniciem vertenti, opportunum remedium adhibere volentes. . . . librum prædictum . . . aliisque omnia opera præsentibus nostris literis subinserta. . . omnino prohibemus, ac pro vetitis & prohibitis haberi volumus & mandamus, &c.

Apostolique; nous desirans d'apporter un remede convenable à ce mal, qui sert de scandale à toute la Republique Chrestienne, & va au detrimement de la foy Catholique. . . . de nostre propre mouvement, certaine science, & plenitude de puissance Apostolique: deffendons par ces presentes, & voulons que soient prohibés, & deffendus, tant le liure susdit nommé Augustinus, contenant des articles, opinions, & sentences reprouuées, & condamnées par nos Predecesseurs, ainsi qu'il nous a paru: comme aussi les autres ouvrages, cy-dessus mentionnées. Il cote en suite les liures qui ont esté publiés pour la deffence de celuy de Iansenius. Et ces deffenses sont sous peine d'Excommunication, qu'on encourra par le fait mesme, & autres; & enfin de l'indignation de Dieu tout puissant, & de ses Apostres St. Pierre, & St. Paul, dont l'absolution est reservée au Pape.

3. §.

CE coup de tonnerre venu du Vatican, estonna bien à la verité les Iansenistes, mais n'abatit pas toutes-fois leur obstination. Au contraire ils se roidirent d'avantage dans leurs sentimens, & s'éforcerent de destruire, & de decrediter cette Bulle par mille inuentions, en parlant en preschant, en enseignant, en imprimant quantité de